



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 10

septembre 2021

Cap Vert : des projets aux réalités

Le 15 octobre 1988, Pierre Beregovoy, ministre de l'Économie, inaugurerait à Quetigny le "parc d'activités et de loisirs" du Cap Vert, voulu par la municipalité alors dirigée par Hervé Vouillot. Ce parc comportait des bureaux et bâtiments pour "entreprises de pointe" (groupe Pélège-Voisin), un complexe aquatique et un centre de mise en forme (entreprise Forest Hill), ainsi qu'un "complexe golfique" (société Golfy) dont le ministre posait la 1^{ère} pierre. Pierre Beregovoy célébrait alors « une belle réalisation additionnant la volonté publique et l'entreprise privée », Hervé Vouillot se félicitait de garantir ainsi le maintien d'un « poumon vert » entre Quetigny et Dijon. Les Quetignois allaient bénéficier de tarifs extrêmement réduits pour les activités de loisirs (50 %, voire davantage, moyennant l'acquisition d'une carte à prix modique), et les écoles de la commune devaient profiter d'un apprentissage gratuit de la natation. Le Cap Vert allait pourtant provoquer la rupture de l'union de la gauche à Quetigny pour l'élection municipale de 1989 ; le PCF (4 élu·e·s, dont l'adjoint aux affaires sociales Alain Rodier) refusa d'approuver publiquement le projet, contestant le partenariat public-privé et souhaitant un véritable équipement nautique, utile aux écoles et centres aérés et propice à des loisirs et animations sportives de qualité.

Onze ans plus tard (le 13 octobre 1999) ouvrait le "Complexe Cinéma Cap Vert" avec ses 12 salles de cinéma, dont une "aménagée spécialement pour d'autres usages organisés par le service culturel municipal" : la salle 5 (dite *salle Méliès*) allait être pourvue, par des travaux financés par la municipalité à hauteur de 2 millions de francs, d'une scène et de petites coulisses, permettant à la municipalité d'y organiser, "17 jours par an", des "manifestations culturelles". Hervé Vouillot déclarait fièrement que la Ville avait « choisi un indépendant pour qu'existe la concurrence, et écarté un des groupes qui monopolise la diffusion » ; il ajoutait que « cet équipement entièrement privé n'aurait aucune conséquence négative sur le budget communal », tout en

reconnaissant qu'il nécessitait l'agrandissement du parking du Cap Vert, qui prendrait « un caractère paysager ».

Entre temps, Forest Hill avait plié bagage, laissant la municipalité face à un gouffre financier, avec une piscine qui fuyait, une bataille d'experts, un "bassin à vagues" totalement inadapté à l'apprentissage de la natation, et un équipement bien peu "durable"... Le centre aquatique fut confié à une société d'économie mixte (mise en liquidation en 1995), puis racheté par la Ville, concédé à une entreprise (CG finances) ajoutant aux activités de piscine l'été celles de cabaret l'hiver (étonnant, non ?), avant de fermer ses portes en 2009 (le bâtiment fut détruit en 2012). Notons que le bowling, en sous-sol du bâtiment de la piscine à vagues, fut alors "déposé", au grand dam des jeunes de Quetigny.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

En 2009, la municipalité conduite par Michel Bachelard a cédé le site du cap Vert à un porteur de projet privé, le groupe Icade (filiale de la Caisse des Dépôts, celui qui aujourd'hui est en charge de la future médiathèque) en lui confiant la tâche de trouver des exploitants pour un "nouveau pôle de loisirs" à la place du complexe aquatique, afin de "conforter une dynamique économique créatrice d'emplois" (le Maire en annonçait 300 pour l'ensemble du site). Un nouveau bowling (accompagné de laser games) a ouvert dans la galerie de commerces, de restauration et de détente qui prolonge aujourd'hui le bâtiment du cinéma, à la place de l'ancienne "piscine à vagues". Faire et défaire, c'est toujours travailler !

CinéAlpes a cédé en novembre 2019 le complexe cinéma au géant Pathé-Gaumont, qui ne se sent en rien engagé par l'accord signé par la famille Davoine, anciens propriétaires, en termes de tarifs préférentiels accordés aux détenteurs de la carte passe-sports-loisirs (6,50 € en 2019). Dommage pour les Quetignois, qui paient désormais leur place plein pot (10,50 € la place de cinéma au tarif normal) ! Même si Ciné-Alpes avait rapidement trahi ses promesses en supprimant de nombreux emplois (30 annoncés en 1998), on constate que dans ce domaine, la situation s'est encore aggravée depuis quelques mois : plus aucun·e employé·e aux guichets, files d'attente aux caisses automatiques, deux ou trois personnes au bar pour vendre des pop-corns et contrôler les billets...

Le parking a encore été agrandi, au détriment d'espaces empruntés au fameux "poumon vert", et n'a plus grand-chose de "paysager". Tout le monde s'y rend en voiture, alors que le Cap Vert est très bien desservi en pistes cyclables et par le tram... Il serait préférable d'inciter à les utiliser !

La salle Méliès (voir notre agenda) est sous-dimensionnée et sous-utilisée (on aimerait bien savoir combien de jours par an : 17, comme annoncé ?) : insérée dans un ensemble très commercial qui ne brille pas par ses grandes ambitions culturelles, elle s'ajoute à toute une série de petites salles "hybrides" sur la commune, cotes aussi mal taillées pour le théâtre que pour la musique (espace Mendès France, Petit Théâtre des Prairies, la Colline, future salle "d'animation" de 80 places de la Médiathèque...). Cela fait que Quetigny ne dispose pas d'une véritable salle de spectacle à la mesure de notre ville.

Certes, le Cap Vert est une zone plutôt active dans la métropole dijonnaise, mais on y consomme des loisirs... et de la malbouffe (McDo, KFC...). Les ambitions en termes d'emploi, d'environnement, de sport et de culture, claironnées depuis trente ans par une équipe municipale qui se complait dans l'autosatisfaction (dans *Vivre à Quetigny*, nulle trace depuis 1988 des difficultés rencontrées), sont très loin d'avoir été tenues !

1987 : les promesses d'Hervé Vouillot (dans *Le Bien Public*) :

<http://reinventonsquetigny.free.fr/10/capvert87.pdf>

1988 : nouveau parc d'activités (dans *Vivre à Quetigny*) :

<http://reinventonsquetigny.free.fr/10/capvert88.pdf>

1998-1999 : nouveau cinéma (dans *Vivre à Quetigny*) :

<http://reinventonsquetigny.free.fr/10/capvert98.pdf>

2009 : fermeture définitive de l'ancien pôle de loisirs (dans *Le Bien Public*)

<https://www.bienpublic.com/edition-dijon-ville/2018/01/12/parc-aquatique-du-cap-vert-precision>

2009 : nouveau pôle de loisirs (dans *Vivre à Quetigny*)

<http://reinventonsquetigny.free.fr/10/capvert09.pdf>

2019 : rachat de Ciné Cap Vert par Pathé (dans *Le Bien Public*)

<https://www.bienpublic.com/edition-dijon-ville/2019/11/28/cine-cap-vert-quetigny-et-cite-de-la-gastronomie-pathe-rachete-cinealpes>